

Mairie de SAINT-LOUP-DU-GAST
2 Place de la Mairie
53300 SAINT-LOUP-DU-GAST

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 Mars 2020 à 19 h 15

Présents: MM. BARBÉ, BIGOT, FRÉARD, GUILLOUX, CHATELLIER, MMES TESNIERE, DURAND-MAIGNAN.

Absents: MM. LE RAI, GERVAIS excusés .

Secrétaire: M. GUILLOUX

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Après avoir adopté le compte de gestion 2019 de Mme FONTVIELLE et de Mr RICHOU, comptables du trésor, le conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents le compte administratif 2019 présenté par le Maire qui s'établit comme suit :

Commune:

-> section de fonctionnement

dépenses: 228.157,58 € recettes: 298.234,52 € excédent: 70.076,94 €

-> section d'investissement

dépenses: 174.917,15 € recettes: 191.279,80 € excédent: 16.362,65 €

Résultat de clôture : + 84.439,59 €

ACTIVITE VÉLOS-RAIL

Le vélo-rail ouvrira cette année le dimanche 5 avril 2020 une semaine avant le week-end de Pâques de 11 h à 18 h.

Les tarifs seront les suivants :

-tarif individuel : 18 € par vélo-rail (4 personnes + 1 enf) pour la durée du parcours d'environ une heure

-tarif groupe : 16 € par vélo-rail à compter de l'utilisation de 5 vélos-rail groupés

Débit de boissons, ouvert en même temps que le vélo-rail :

- boissons de toute nature : 2.00 € - café : 1.20 €

-glaces de toute nature : 1.50 € - barre de céréales : 1.20 €

ELECTIONS MUNICIPALES 15 & 22 MARS 2020

Le conseil met en place le bureau de vote en vue des élections municipales du dimanche 15 mars 2020 de 8 h à 18 h, premier tour de scrutin. Rappel important : le lieu du bureau de vote n'est plus à la mairie mais dans les anciens locaux scolaires situés 9 rue des Charrons salle des associations.

Pour extrait conforme.
En Mairie le 05 Mars 2020
Le Maire,
Marcel BARBÉ

